

## QUESTIONNAIRE : FAMILLE

De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

C'est en effet une problématique importante tant les capacités financières des familles sont de plus en plus restreintes. Les salaires stagnent voire baissent pour la majorité de la population alors que les primes d'assurance-maladie et les loyers prennent l'ascenseur. De plus, le développement des nouvelles formes de travail (télé-travail, travail sur appel, uber, ) augmentent la précarité générale des familles ainsi que la porosité entre vie professionnelle et vie privée. Les femmes sont particulièrement touchées par ces problématiques. Finalement, le manque de place de crèche, de structures parascolaires accessibles sont autant de frein à une conciliation entre vie privée et professionnelle.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Il s'agit tout d'abord de développer des places de crèche, des structures parascolaires, des lieux d'animations gratuites et des offres d'activité durant les vacances scolaires accessibles à toutes et tous. De plus, le renforcement des structures de prises en charges des personnes dépendantes doit devenir une réalité rapidement. Il faut également développer un congé parental digne de ce nom. Les études montrent qu'un congé parental bien conçu réduit fortement les inégalités entre femmes et hommes dans la prise en charge des enfants

L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Tout d'abord il y a un déficit d'information. Beaucoup de familles ignorent leurs droits et les prestations qu'elles peuvent réclamer. Ensuite, concernant les bourses d'études, les conditions d'accès sont particulièrement problématiques et empêchent de nombreux jeunes d'en bénéficier.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ? Il faudrait éditer une brochure d'information qui explicite les droits des familles et qui soit envoyée à tous les ménages chaque année. Cette brochure devrait être traduite dans plusieurs langues. Du point de vue des prestations complémentaires, un suivi personnalisé et un service social performant devraient être mis en place.

Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ? b) Quels en seraient les désavantages ? A notre avis, le problème n'est pas organisationnel ou lié à la structure. Il s'agit surtout de faire des choix politiques forts pour permettre réellement aux familles de concilier vie professionnelle et vie de famille. Il faut une lutte claire contre la pauvreté des familles (renforcement des aides, des subsides, création d'emplois, salaire minimum), une politique volontariste pour la création de place de crèche, etc et surtout les moyens financiers pour réaliser ces politiques.

Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

C'est une bonne idée et surtout cela permet, sur le modèle de l'OASI, d'avoir un organe qui observe les pratiques, évaluent réellement les situations et donnent des indications claires sur l'orientation des politiques à mener.

Quels en seraient les désavantages ?

Cela ne doit pas simplement être un alibi politique pour cautionner des politiques publiques insuffisantes.

Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Probablement, le fait que la politique de la petite enfance soit très professionnalisée en comparaison intercantonale. Genève a réussi à mettre en place un dispositif de prise en charge des enfants défini dans la loi et qui assure une certaine qualité. Sinon, il y a tant d'autres champs dont on pourrait parler.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Renforcement des prestations complémentaires familiales et meilleurs suivis.

Congé parental

Développer des places de crèches et de parascolaires gratuites

Plafonner les primes d'assurance-maladie à maximum 10% du revenu des ménages

Introduction d'un salaire minimum

Développer d'offres d'activités extra-scolaires durant les vacances